

# Les organismes communautaires Une force sociale économique importante

Avenue - Centre Internet communautaire - École de taekwondo intégral - Association Éducation 75 ans du Collège de Maisonneuve - Carrefour d'alimentation et de partage Saint-Barnabé - Enfants de l'Espoir Maisonneuve - Fédération d'haltérophilie du Québec - Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal - Fédération des Associations Musicales du Québec - Mouvement québécois des camps familiaux - Softball Québec - Centre communautaire Almagne - Bureau International du Tourisme Social - Secrétariat pour les Américains - Mouvement Personne d'abord de Montréal - Escalier pour Elle - Age d'or Saint-Hector - Accès-Travail de Montréal - Tout en lire - Service d'Éducation et de Sécurité Alimentaire de Mercier-Est - Éco-quartier Hochelaga - Club de natation de la piscine du parc olympique - Petit Revdec - Centre de la petite enfance Biblio - Age d'or Saint-Bernard - Service des loisirs Notre-Dame-des-Victoires - Éco-quartier Maisonneuve - École et les arts - Association québécoise d'aviron - Maison l'Écheon - Approche sécurisante des Polytoxicomanes Anonymes - Éco-quartier Louis-Riel - Cordé à l'inge - Club International de Montréal - Fédération québécoise de handball (une) que - Association féminine d'éducation et d'action sociale - Festivals et Événements du Québec - L'Ancre Don Bosco - Accueil Liaison Pour Arrivants - CIBL 101,5 - Radio-Montréal - Fédération québécoise des échecs - Fédération québécoise de canoë-kayak d'eau vive - Centre de la petite enfance du Dolmen - InfoLogis de l'Est de l'île de Montréal - La Nouvelle Maison, Maison Le Parcours Inc. - Comité d'hommage de l'Est - Foyer des Jeunes Travailleurs et Travailleuses de Montréal inc. - Conférence Longue-Pointe - Société d'Événement de Paul - Association de Flag Football du Québec - Alternative Suspension - Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain - Galerie Les petits amis de Savio - Fédération des harmonies du Québec - DoJamine - Productions Jeun'Est - Parents-secours Tétreaultville - Camp Bergamote - Marché Maisonneuve - Centre des lettres et des mots - Centre Communautaire Radisson Inc. - Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Est de Montréal - Fédération des clubs de motoneigistes du Québec - Librairie coopérative du Collège de Maisonneuve - Fédération des sociétés d'histoire du Québec - Fédération d'escrime du Québec - Fédération québécoise du loisir littéraire - Halte-répét Hochelaga-Maisonneuve - Caserne 18-30 du CCSE Maisonneuve - Autre-Jeunes de Mercier-Est - Gite CCHM - Fédération québécoise du sport étudiant - Fédération de voile du Québec - Fédération de volleyball du Québec - Atelier d'histoire de la Longue-Pointe - Proje Harmonie - Société québécoise de la schizophrénie Groupes Familiaux de Retrouvailles Apprivoisées - Réseau québécois des groupes écologistes - Fédération des quilles du Québec - Centre ANIA - Centre de la petite enfance Le Jardin Charmant - Karaté Québec - Fédération québécoise de canoë-kayak - Centre d'éducation des femmes - La Marie Debout - Centre de la petite enfance Claire-Fontaine - Association québécoise de canoë-kayak de vitesse - Fédération Québécoise des Clubs Quads - GCC La Violence! - Scolaire - Fédération québécoise de la marche - Centre Tel-Écoute - Concertation jeunesse Hochelaga-Maisonneuve - Groupe de Recherche Urbaine Hochelaga Maisonneuve - CCSE Maisonneuve - Maison des enfants - L'Apparte - Fédération des agriculteurs du Québec - ge d'or Notre-Dame-des-Victoires - Maison l'Exode - Popote St-Émile - Scout Métropolitain - Troupe Hochelaga-Maisonneuve - Société Généalogique Canadienne-Française - RSI Propulsion - Association québécoise des groupes d'orthologues - Age d'or Saint-François-d'Assise - Association des camps du Québec - Épilepsie Montréal Métropolitain - Société d'animation de la Promenade Bellelève - Fédération québécoise des sports cyclistes - Age d'or Saint-Dominique-Savio - ge d'or St-Fabien - Centre de la petite enfance La Maissonette - Dauphinelle - Association québécoise des loisirs folkloriques - Distributions L'Escalier - Chez-Nous de Mercier-Est - Regroupement Entre-Mamans - Maison des jeunes MAGI - Centre d'entraide Le Pivot - Festivals et Événements Québec - Solidarité Mercier-Est - Fédération québécoise de boxe olympique - Fédération québécoise des activités subaquatiques - Troubadours - Fédération de football amateur du Québec - Société du Château Dufresne - Bistro In Vivo - Soleil OSM - La Puce Ressource informatique - Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel - Centre communautaire Hochelaga - Bureau d'Antoine - Centres des Jeunes Naturalistes - Assistance aux Enfants en Difficulté - Conseil pour le développement local et communautaire Hochelaga-Maisonneuve - Parents-secours Montréal Ste-Marie-Hochelaga-Maisonneuve - ge d'or Ste-Marie-de-la-Médaille-Miraculeuse - Association des cinémas parallèles du Québec - Te-Aines - Interaction Famille Hochelaga-Maisonneuve - Transit-Jeunesse - Avenue inc. - Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve - NFE - Centre Communautaire et sportif Notre-Dame-de-l'Assomption - Fédération de pétanque du Québec - Conseil de développement du loisir scientifique - Carrefour Relance inc. - Société québécoise de spéléologie - Curling Québec - Fédération de patinage artistique du Québec - Association Féminine de Balle-Molle du C.M.A. - Parrainage civique de l'Est de l'île de Montréal - Fédération de gymnastique du Québec - Loisirs St-Justin - Age d'or Jean-Amyot - Réseau d'investissement social du Québec - Centre de la petite enfance Casse-Noirette - Centre d'entraide de Raymond d'Oliver - Loisirs Ste-Clair Inc. - magazine communautaire Reflet de Société - Maison à Petits Pas - Points bonheurs - Service de Loisirs St-Fabien - Foyer Morgan - Service d'aide à l'emploi de l'Est - Escalier Notre-Dame - Pavillon d'Éducation Communautaire - Éducation populaire - Répét Providence - Café Graffiti - Pavillon d'Éducation Communautaire - Résolidarité - Réseau bénévole Hochelaga-Maisonneuve - Centre Créatif et Communautaire St-Donat - Habitations l'Escalier de Montréal - Fédération de tir à l'arc du Québec - Fédération de nage synchronisée du Québec - Programme d'information sur le travail et la recherche d'emploi de Montréal - Chic Resto-Pop - Centre de la petite enfance Gros-Bec - Centre de la petite enfance Les Maisons enjouées - Le Chœur Québécois - Groupe d'entraide de Mercier-Ouest - Regroupement des usagers du transport adapté inc. - Fédération québécoise de hockey sur glace - Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées - Conseil québécois du loisir - Centre résidentiel communautaire Madeleine-Carmel - Centre d'aide aux victimes d'actes criminels - Centre de la petite enfance Bécassine - Centre de la Croix Blanche de Montréal - Loisirs Le Grillon - Organisation Populaire des Droits Sociaux - Maison Aline Gendron - Le Boulot Vers... - YMCA Hochelaga-Maisonneuve - Jeunes Sportifs Hochelaga - Centre des Jeunes Boyce-Viau - Répét-Ressource de l'Est de Montréal - Garderie La Balancelle - Centre de la petite enfance La Ruche - ge d'or St-Donat - CLAC de Guybourg - Fédération sportive de ringuette du Québec - Coopérative Jeunesse de Services - YMCA Hochelaga-Maisonneuve - Centre de la petite enfance Carcajou - Association sportive des aveugles du Québec - Loisirs St-Clément - Radio amateur du Québec - Association québécoise des sports pour paralytiques cérébraux - Relais Famille - Centre de la petite enfance La Vermouilleuse - Maison Tangente inc. - Halte-répét - Interaction familles Hochelaga-Maisonneuve - Pères séparés inc. - Alliance des chorales du Québec - Étincelle de l'amitié - Société St-Vincent-de-Paul Hochelaga-Maisonneuve - CPE les bécasseux - Coopérative en ménage - Coopérative d'habitation le groupe des douze - Coopérative d'habitation ville marie - Coopérative d'habitation l'entrac - Coopérative d'habitation le dolmen - Age d'or st hermenegilde - Coopérative d'habitation la clé des champs - Production ensemble/clown - Express/foles mineures - Aux espaces verts - Coopérative d'habitation de l'an 200 de montreal - Coop bonheur d'occasion - Coopérative d'habitation paxane mit - Coopérative d'habitations les trois galeries - Coopérative du huit-reflet - Coopérative d'habitation jeanne d'arc - Comité musique maisonneuve - Fédération québécoise des centres communautaires de loisir - Karate québécois

## Retombées économiques

des entreprises d'économie sociale

et des organismes communautaires

de l'arrondissement

Mercier – Hochelaga-Maisonneuve





## Table des matières

1 - Les visées de l'étude	page 5
2 - La méthodologie	page 5
3 - Les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	page 6
4 - La clientèle des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	page 9
5 - Le réseautage	page 10
6 - Les informations financières	page 12
7 - Les emplois et le bénévolat	page 14
8 - Les fournisseurs	page 18
9 - Les habitudes d'achat	page 19
10 - En synthèse	page 20



## Liste des tableaux

Tableau 1 : Types d'organismes (en nombre et en %)	page 6
Tableau 2 : Situation géographique de l'organisme (en nombre et en %)	page 6
Tableau 3 : Raisons reliées au choix de l'arrondissement	page 7
Tableau 4 : Principal et second secteurs d'activités (en %)	page 8
Tableau 5 : Provenance de la clientèle des organismes locaux	page 9
Tableau 6 : Fréquentation annuelle des organismes locaux (en %)	page 9
Tableau 7 : Évolution du bassin de clientèle des organismes locaux (en %)	page 9
Tableau 8 : Principales activités de réseautage des organismes locaux (en %)	page 11
Tableau 9 : Évolution du budget d'opération des organismes régionaux (en %)	page 13
Tableau 10 : Évolution du budget d'opération des organismes locaux (en %)	page 13
Tableau 11 : Masse salariale des organismes régionaux et locaux Dernière année financière (en %) . . . . .	page 13
Tableau 12 : Données sur le financement des deux dernières années financières Organismes régionaux et locaux (en %) . . . . .	page 13
Tableau 13 : Données sur l'emploi Organismes régionaux et locaux (en nombre et en \$) . . . . .	page 15
Tableau 14 : Évolution du nombre d'employés des organismes régionaux (en %) . . . . .	page 15
Tableau 15 : Évolution du nombre d'employés des organismes locaux (en %) . . . . .	page 15
Tableau 16 : Évolution prévisionnelle du nombre d'employés des organismes régionaux (en % et en nombre) . . . . .	page 15
Tableau 17 : Tableau comparatif entre le nombre actuel d'employés et l'augmentation prévisionnelle du nombre d'employés – Organismes régionaux (en nombre moyens) . . . . .	page 15
Tableau 18 : Tableau comparatif entre le nombre actuel d'employés et la diminution prévisionnelle du nombre d'employés – Organismes régionaux (en nombres moyens) . . . . .	page 15
Tableau 19 : Évolution prévisionnelle du nombre d'employés des organismes locaux (en % et en nombre) . . . . .	page 15
Tableau 20 : Tableau comparatif entre le nombre actuel d'employés et l'augmentation prévisionnelle du nombre d'employés – Organismes locaux (en nombres moyens) . . . . .	page 17
Tableau 21 : Tableau comparatif entre le nombre actuel d'employés et la diminution prévisionnelle du nombre d'employés (en nombres moyens) . . . . .	page 17
Tableau 22 : Ressources humaines éloignées du marché du travail à l'embauche (en %) . . . . .	page 17
Tableau 23 : Importance du bénévolat (en % d'organismes) . . . . .	page 17
Annexe 1 : Liste des fournisseurs de biens et de services situés dans l'arrondissement. . . . .	page 22
Annexe 2 : Salles louées dans l'arrondissement . . . . .	page 23
Annexe 3 : Lieux d'hébergement des invités dans l'arrondissement. . . . .	page 23
Annexe 4 : Liste des restaurants de l'arrondissement vers lesquels sont dirigés les invités . . . . .	page 24
Annexe 5 : Services de traiteurs de l'arrondissement auxquels font appel les organismes. . . . .	page 24

## Liste des figures

Figure 1 : Secteur d'activités des organismes régionaux .....	page 6
Figure 2 : Les organismes locaux .....	page 6
Figure 3 : Provenance de la clientèle des organismes locaux .....	page 9
Figure 4 : Évolution des activités des organismes locaux au cours des cinq dernières années.....	page 11
Figure 5 : Participation des organismes locaux à des activités de réseautage .....	page 11
Figure 6 : Éloignement du marché du travail à l'embauche – Organismes régionaux .....	page 17
Figure 7 : Éloignement du marché du travail à l'embauche – Organismes locaux.....	page 17
Figure 8 : Développement d'habitudes d'achat dans l'arrondissement Organismes régionaux .....	page 19
Figure 9 : Développement d'habitudes d'achat dans l'arrondissement Organismes locaux .....	page 19





Les organismes  
communautaires  
Une force sociale  
reconnue  
Une force  
économique  
insoupçonnée

## 1 - Les visées de l'étude

Cette étude, réalisée à la demande de la Corporation de développement de l'Est (CDEST), vise à mesurer les retombées économiques de l'action des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve. Il s'agissait de cerner ces retombées en les quantifiant et en les qualifiant, donc en en prenant la mesure chiffrée, mais aussi en intégrant dans les dimensions et indicateurs à privilégier, un volet permettant de les qualifier. Il ne s'agissait donc pas de chiffrer de façon exclusive et directe ce que nous pourrions qualifier d'impact économique pur, au sens économique, voire même économétrique, du terme.

Cette stratégie de détermination des aspects et volets à impliquer dans la prise de mesure des retombées économiques des organismes ciblés, nous a conduit à nous intéresser, notamment et entre autres dimensions, à l'attrait de l'arrondissement (implantation), au réseautage, au réseau de fournisseurs, au développement d'habitudes de consommation des employés dans l'arrondissement, tout cela en prenant en compte la vocation des organismes, vocation locale et vocation régionale.

## 2 - La méthodologie

La stratégie de détermination du bassin d'organismes et entreprises à cibler a été orientée vers l'intégration de toutes les organisations de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve œuvrant dans le secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire, quel que soit leur(s) sous-secteur(s) d'activités. Nous n'avons donc pas procédé par échantillonnage. Tous les organismes communautaires et toutes les entreprises d'économie sociale recensés par le site Arrondissement.com ont été visés et contactés. Nous avons donc inclus les entreprises, les organismes locaux, les organismes régionaux<sup>1</sup>, ainsi que les fédérations et associations nationales implantés dans l'arrondissement et œuvrant dans le secteur de l'action communautaire et de l'économie sociale.

L'administration téléphonique<sup>2</sup> des deux questionnaires construits<sup>3</sup> pour les besoins de l'étude, nous a permis de rejoindre 236<sup>4</sup> des 395<sup>5</sup> organismes communautaires et entreprises d'économie sociale de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve. Le nombre d'entreprises et d'organismes joints nous assure d'une représentativité des résultats à l'échelle de l'arrondissement, en respectant les standards les plus élevés<sup>6</sup>. Autant dire donc que les résultats obtenus auprès des répondants peuvent, sans restriction, être généralisés à l'ensemble des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale de l'arrondissement. En ce qui concerne les types d'organismes, nous avons atteint ce niveau de représentativité pour les entreprises et organismes locaux, puisque nous en avons joint 151 sur les 233 listés, ce qui ne fut pas le cas pour les organismes régionaux, puisque seuls 85 ont été joints sur les 162 listés<sup>7</sup>. Les résultats obtenus auprès des répondants d'entreprises et d'organismes locaux sont donc généralisables, sans restriction, à l'ensemble des entreprises et organismes locaux de l'arrondissement. Les résultats obtenus auprès des organismes régionaux doivent être généralisés avec prudence et précautions méthodologiques.

Les résultats de l'étude seront ventilés sur la base de la vocation des organismes, vocation locale et vocation régionale, lorsque ce sera envisageable, et ce, puisque les questionnaires, conçus en fonction des caractéristiques et spécificités des deux types d'organismes, diffèrent sur certaines dimensions et questions.

- 1 - La notion d'organisme régional inclut les organismes nationaux.
- 2 - L'administration téléphonique du questionnaire, confiée à la Firme BIP, a été effectuée de décembre 2006 à janvier 2007
- 3 - Le premier questionnaire a été construit pour mesurer les retombées économiques des organismes locaux. Le second outil a été construit pour effectuer une telle mesure auprès des organismes régionaux.
- 4 - Le taux de réponse est donc de 56 %, si l'on tient compte du fait que les 16 coopératives ayant complété le questionnaire n'étaient pas intégrées dans la liste des 395 organisations.
- 5 - La liste ainsi que les coordonnées des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale nous ont été fournies par Arrondissement.com. Seules les coopératives d'habitation, non incluses dans cette liste, n'ont pas été contactées téléphoniquement. Elles ont, par ailleurs, reçu, au même titre que les autres organismes, copie du questionnaire par voie postale. Les répondants des coopératives devaient nous retourner le questionnaire dûment complété.
- 6 - On parle de standards fixant le niveau de confiance à 95 % et le degré de précision à  $\pm 5$  %.
- 7 - Ce qui place le degré de précision à  $\pm 10$  %.

Les organismes  
communautaires  
à but non lucratif  
reconnus  
sont les  
organismes  
économiques  
et sociaux



### 3 - Les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve

La presque totalité des organismes régionaux (99 %) et la grande majorité des organismes locaux (87 %) ayant participé à l'étude, sont des organismes à but non lucratif (OBNL). Parmi les 21 coopératives rejointes, 16 (soit 76 %) sont des coopératives d'habitation.

► *tableau 1*

Près de la moitié des organismes régionaux (41 %) œuvrent dans le secteur de l'économie sociale et près du quart des organismes locaux (23 %) sont des entreprises d'économie sociale.

► *figure 1 et 2*

La majorité des organismes régionaux (69 %) et des entreprises d'économie sociale (71 %) sont reconnus par la CDEST et par le Chantier de l'économie sociale.

Le nombre moyen d'années d'existence des organismes régionaux est de 28 ans, avec des extrêmes allant de 1 à 80 ans. Le nombre moyen d'années d'existence des organismes locaux est de 22 ans, avec des extrêmes allant de 1 à 60 ans.

Une part significative des organismes ayant participé à l'étude sont situés dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve (81 % des organismes régionaux<sup>8</sup> et 64 % des organismes locaux). Le deuxième quartier en importance, Mercier Ouest, accueille 17 % des organismes régionaux et 20 % des organismes locaux ayant participé à l'étude.

► *tableau 2*

La presque totalité des organismes régionaux (94 %) et des organismes locaux (99 %) sont situés dans le quartier depuis plus de cinq ans. Le choix de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve s'explique par les motifs suivants...

► *tableau 3*

8 - Ce qui s'explique par la présence, dans l'arrondissement, du Regroupement loisir Québec.

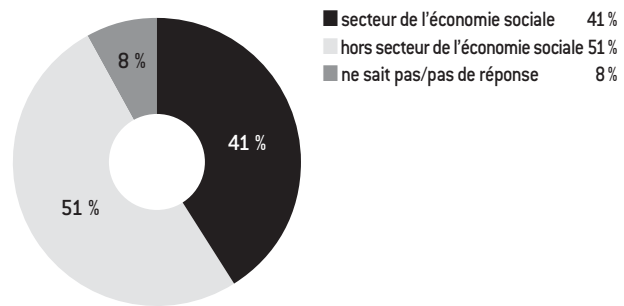
**Tableau 1**

Types d'organismes (en nombre et en %)

Type d'organisation	Organismes régionaux (en nombre)	Organismes régionaux (en %)	Organismes locaux (en nombre)	Organismes locaux (en %)
OBNL	84	99 %	131	87 %
Coopérative	1	1 %	20	13 %
Total	85	100 %	151	100 %

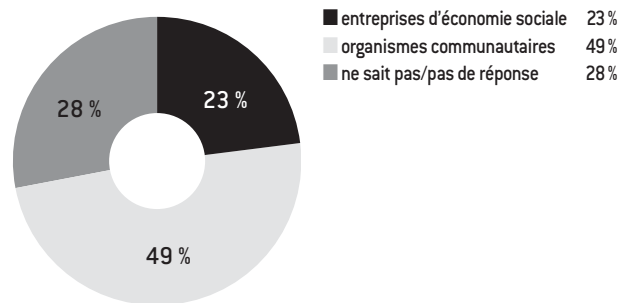
**Figure 1**

Secteur d'activités des organismes régionaux



**Figure 2**

Les organismes locaux



**Tableau 2**

Situation géographique de l'organisme (en nombre et en %)

Quartiers	Organismes régionaux (en nombre)	Organismes régionaux (en %)	Organismes locaux (en nombre)	Organismes locaux (en %)
Mercier Est	14	17 %	31	20 %
Mercier Ouest	3	2 %	22	15 %
Hochelaga-Maisonneuve	68	81 %	98	65 %
Total	85	100 %	151	100 %

**Tableau 3**

**Raisons reliées au choix de l'arrondissement**

**Organismes régionaux**

- la disponibilité de locaux convenant à l'organisme
- le fait que les membres fondateurs habitaient le quartier
- la gratuité de l'hébergement dans les installations du stade olympique
- la présence d'une clientèle démunie
- la proximité du métro
- la présence de l'hôpital (leur principal partenaire)
- le prix du loyer
- l'absence de ressources d'entraide dans le milieu
- l'absence de ce type de service dans l'arrondissement
- la présence de jeunes dans le quartier

Lorsque les organismes n'étaient pas, à leur création, situés dans l'arrondissement, la relocalisation dans Mercier – Hochelaga-Maison-neuve s'explique par l'essor économique du quartier, l'accessibilité, le coût des locaux, la volonté de participer au développement et par la réponse aux besoins identifiés.

Parmi les secteurs d'activités proposés aux répondants (tableau 4), et pour les organismes régionaux, le principal secteur d'activités est celui du sport, loisir et récréotourisme (69 %), ce qui s'explique par la présence, dans l'arrondissement, du Regroupement loisir Québec accueillant la grande majorité des Associations et Fédérations de loisir. Les secteurs de la culture (6 %), de la santé et des services sociaux (6 %) et de la défense des droits (5 %) occupent les deuxième et troisième places en importance.

Du côté des organismes locaux, le sport, loisir et récréotourisme (23 %), la petite enfance (13 %), le logement (12 %) se démarquent, en tant que principal secteur d'activités, des autres secteurs d'activités proposés.

Près de la moitié des organismes locaux (43 %) n'œuvrent pas dans un second secteur d'activités. Lorsqu'ils agissent au niveau d'un second domaine d'activités, les organismes locaux s'inscrivent plus significativement dans le secteur de la santé et des services sociaux (9 %), dans celui des jeunes (8 %), dans celui du sport, loisir et récréotourisme (5 %) et dans celui de la famille (5 %).

**Organismes locaux**

- la volonté de répondre aux besoins du quartier
- des besoins exprimés par la population du quartier
- la mobilisation des citoyens
- la mobilisation de la communauté pour donner naissance à un organisme de sécurité alimentaire
- une demande provenant d'organismes communautaires du quartier
- la demande et le besoin
- la pauvreté et la sous-scolarisation de la population
- la concertation jeunesse du quartier (à l'origine de la création de l'organisme)
- la volonté de se rapprocher de la clientèle de l'organisme
- l'achat d'une maison
- le fait que les promoteurs étaient membres d'une coopérative d'habitation du quartier
- la présence de chômeurs dans le quartier
- la proximité d'écoles secondaires
- le nombre élevé d'enfants par famille
- la présence d'Italiens dans le quartier
- le fait que l'organisme œuvre au développement de Mercier Est (il était donc pertinent d'y avoir pignon sur rue)
- le fait que l'organisme œuvre à la mise en valeur du quartier Hochelaga-Maison-neuve
- le bâtiment historique
- par le fait que les fondateurs sont nés dans le quartier
- le coût des loyers
- le fait que la clientèle cible de l'organisme se retrouve en forte proportion dans le quartier
- l'organisme a été mis sur pied avec le CLSC du quartier
- le fait que l'organisme a été mis sur pied par la paroisse
- l'accessibilité du quartier
- le partenariat avec la maison de la culture de Maison-neuve
- l'accessibilité des ressources communautaires
- les problèmes de délinquance qui étaient présents dans Hochelaga
- les problèmes vécus par la population du quartier (problèmes sociaux et économiques)
- la décision d'être présents dans l'Est de la ville
- la présence marquée de services dans le quartier
- le partenariat

Les organismes  
communautaires  
une force sociale  
reconnue  
une force  
économique  
insurpassable



**Tableau 4**  
**Principal et second secteurs d'activités (en %)<sup>9</sup>**

Secteurs d'activités	Principal secteur d'activités		Second secteur d'activités
	Organismes régionaux	Organismes locaux	Organismes locaux
Petite enfance	0%	13%	2%
Périnatalité	0%	1%	0%
Emploi et insertion sociale	3%	5%	2%
Environnement	1%	1%	0%
Aide domestique	0%	0%	0%
Développement local et régional	0%	2%	0%
Consommation	0%	0%	0%
Agroalimentaire	0%	1%	0%
Éducation populaire, alphabétisation	2%	4%	1%
Médias communautaires	0%	1%	0%
Culture	6%	5%	3%
Technologies de l'information et des communications	3%	1%	1%
Défense des droits sociaux	5%	3%	0%
Logement	2%	12%	0%
Sport, loisir et récréotourisme	69%	23%	5%
Action bénévole	0%	1%	1%
Santé et services sociaux	6%	7%	14%
Famille	0%	3%	5%
Immigration, communautés culturelles et personnes réfugiées	1%	0%	0%
Transport collectif	0%	0%	1%
Femmes	0%	3%	0%
Personnes âgées	1%	5%	0%
Personnes handicapées	0%	1%	1%
Jeunes	0%	6%	8%
Autre	1%	1%	8%
Aucun			43%
Ne sais pas	0%	1%	0%
Pas de réponse	0%	0%	5%

Quelques organismes locaux (3%) ayant participé à l'étude mentionnent un certain nombre de principaux secteurs d'activités autres que ceux proposés. Parmi ceux-ci figurent...

- les magasins de vêtements pour les personnes démunies;
- la vente de livres;
- la tenue d'ateliers de prévention de la violence;
- les services d'urbanisme (plans de réseaux de transport).

Plus du dixième (14%) des organismes locaux œuvrent dans un second secteur d'activités autre que ceux proposés, on parle alors...

- d'aide communautaire;
- d'un café étudiant;
- de services de sécurité des enfants et des personnes âgées;
- de fabrication de meubles.

9 - Pour les besoins de l'étude, nous avons privilégié les secteurs d'activités déterminés par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC).



Les organismes communautaires  
 Une force sociale reconnue  
 Une force économique insoupçonnée

#### 4 - La clientèle des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve

La clientèle des organismes locaux habite/est située majoritairement (74 % des organismes) dans l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve. Près du quart des organismes locaux (22 %) desservent une clientèle établie hors de l'arrondissement.

► Figure 3

La clientèle située dans l'arrondissement est majoritairement (57 %) établie dans Hochelaga-Maisonneuve et dans Mercier-Est (22 %).

► Tableau 5

En moyenne, le bassin de clientèle, estimé à partir de la fréquentation annuelle (clientèle) des organismes locaux, se situe entre deux extrêmes. Près du tiers des organismes locaux (30 %) estiment cette fréquentation à plus de 1000 clients, alors que le quart des organismes locaux (25 %) la situent entre 100 à 499 clients.

► Tableau 6

Lorsque la fréquentation annuelle est estimée à plus de 1 000, on parle, en moyenne, de 13 033 fréquentations par organisme.

La mesure de l'évolution du bassin de clientèle des organismes locaux démontre une nette tendance à la stabilité (48 % comparativement à la dernière année financière et 43 % comparativement à l'avant-dernière année financière) ainsi qu'une tendance marquée à la hausse (36 % et 38 % des organismes).

► Tableau 7

Figure 3

#### Provenance de la clientèle des organismes locaux

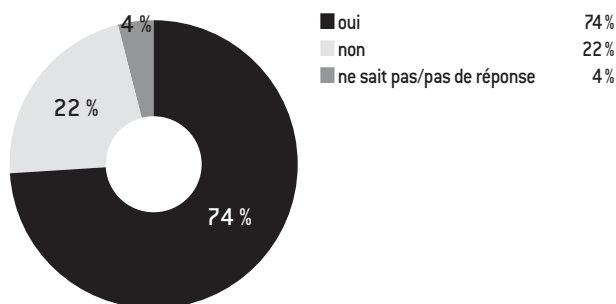


Tableau 5

#### Provenance de la clientèle des organismes locaux (en %)

Quartiers	Organismes
Mercier Est	22 %
Mercier Ouest	13 %
Hochelaga-Maisonneuve	57 %
Ne sais pas	3 %
Pas de réponse	5 %

Tableau 6

#### Fréquentation annuelle des organismes locaux (en %)

Clientèle/fréquentation	Organismes
Moins de 50	15 %
De 50 à 99	9 %
De 100 à 499	25 %
De 500 à 1 000	11 %
Plus de 1 000	30 %
Ne sais pas	5 %
Pas de réponse	5 %

Tableau 7

#### Évolution du bassin de clientèle des organismes locaux (en %)

	En regard de la dernière année financière (organismes)	% de fluctuation	En regard de l'avant-dernière année financière (organismes)	% de fluctuation
<b>Le bassin de clientèle...</b>				
A augmenté	36 %	21 %	38 %	15 %
Est resté stable	48 %		43 %	
A diminué	12 %	14 %	11 %	17 %
Ne sais pas/ pas de réponse	4 %		8 %	

Les organismes  
communautaires  
Une force sociale  
reconnue  
Une force  
économique  
insurpassable



Alors que plus du tiers des organismes locaux (39 %) n'ont pas connu, au cours des cinq dernières années, une croissance de leurs activités et/ou des ventes, la moitié des organismes locaux ont connu, dans ce même intervalle, un accroissement de leurs activités. Lorsqu'il y a accroissement des activités et/ou ventes, le montant moyen approximatif d'accroissement est estimé à 175 243 \$ par organisme.

#### ◆ Figure 4

Cette croissance a conduit 62 % des organismes locaux à se doter de nouveaux équipements<sup>10</sup>. Cette même croissance a nécessité l'embauche de nouvelles ressources humaines dans plus de la moitié des organismes (57 %)<sup>11</sup>.

Par ailleurs, au moment de l'étude, plus du tiers des organismes locaux (35 %) envisageaient l'offre de nouveaux services et/ou produits. Parmi ceux-ci et outre l'élargissement des activités et de l'offre de services, figurent notamment...

- l'offre d'ateliers d'éducation populaire et d'un atelier de préemploiabilité ;
- l'ouverture d'un café avec terrasse ;
- la vente de compostières et la mise en place de kiosques animés ;
- la vente de produits biologiques ;
- la tenue d'activités répondant aux besoins des femmes faisant partie de leur clientèle ;
- des activités de conciliation des minorités ethnoculturelles avec leur milieu ;
- le développement de projets jeunesse ;
- l'ouverture d'une maison pour les 9-12 ans ;
- l'adaptation des activités offertes aux 75 ans et plus ;
- l'offre d'ateliers pédagogiques aux élèves du primaire ;
- le développement de nouveaux projets d'insertion sociale ;

- le développement de places d'habitation pour les jeunes ;
- l'offre d'une fin de semaine de camping avec le camp de jour ;
- l'offre d'activités de musique, de camps spécialisés et d'activités parascolaires ;
- le développement d'appartements supervisés pour les familles (objectif de 40 bâtiments) – réinsertion sociale et suivi ;
- le développement de nouveaux concepts artistiques et culturels ;
- la mise sur pied de services après hébergement ;
- des services d'aide et de réinsertion sociale et professionnelle ;
- l'expansion d'un projet pilote en sécurité alimentaire ;
- l'élargissement du bassin de clientèle aux adultes habitant dans les HLM ;
- l'intégration des personnes ayant une déficience intellectuelle ;
- l'ouverture d'une garderie (ou fusionner avec une garderie existante) ;
- un club de location de DVD ;
- l'établissement de réseaux sans fil.

## 5 - Le réseautage

Une forte majorité d'organismes locaux (70 %) sont en lien, en réseautage, avec une ou plusieurs autres organisations de l'arrondissement, alors que le quart des organismes locaux ne s'inscrivent pas dans une telle dynamique.

#### ◆ Figure 5

Lorsqu'un lien de réseautage est établi, on parle majoritairement de concertation (40 % des organismes locaux), de partenariat (32 %) et d'autres types de lien ou de réseautage (25 %). Parmi ces autres activités de réseautage figurent...

- la complémentarité d'activités de concertation et de partenariat ;
- la complémentarité d'activités de concertation, de partenariat et de collaboration ;
- la concertation alliée au développement d'activités en commun ;
- le partenariat d'affaires.

#### ◆ Tableau 8

10 - Cette situation ne s'applique pas pour 1 % des organismes locaux.

11 - Cette situation ne s'applique pas pour 5 % des organismes locaux.

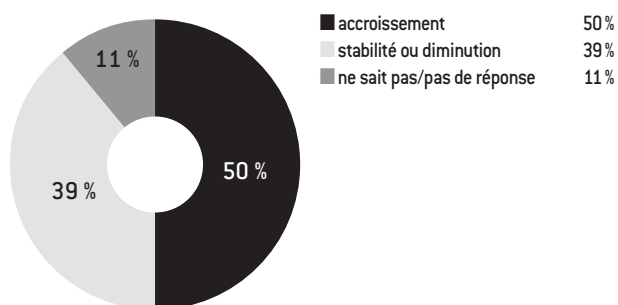
12 - Ce qui ne fut pas le cas pour 40 % des organismes locaux.

Pour plus de la moitié des organismes locaux (57%), ces liens et ces activités de réseautage ont eu un impact sur la croissance de l'organisme<sup>12</sup>. Alors que le montant moyen rattaché à cette croissance est estimé à 27 078 \$ par organisme, l'impact positif de ces activités s'est concrétisé dans...

- la réalisation de nouveaux projets;
- l'amélioration des services offerts;
- l'élargissement de l'offre de services;
- l'élargissement du nombre d'activités offertes;
- le développement de nouveaux partenariats;
- le développement de nouveaux liens;
- le développement d'alliances stratégiques;
- la référence entre organismes;
- l'échange de services entre organismes;
- le rayonnement des activités dans un cadre plus large que celui de l'arrondissement;
- l'élargissement du bassin de clientèle;
- l'accessibilité à une nouvelle clientèle;
- l'augmentation de la visibilité des groupes communautaires;
- une augmentation de la subvention;
- l'épanouissement de l'organisme;
- la reconnaissance de chacun des organismes;
- une plus grande cohésion;
- l'atteinte d'une plus grande visibilité auprès de la clientèle (les organismes n'en sont que plus connus).

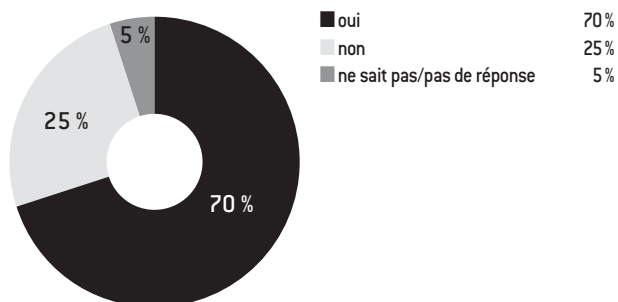
**Figure 4**

**Évolution des activités des organismes locaux au cours des cinq dernières années**



**Figure 5**

**Participation des organismes locaux à des activités de réseautage**



**Tableau 8**

**Principales activités de réseautage des organismes locaux (en %)**

Activités de réseautage	Organismes
Concertation	40 %
Partenariat	32 %
Autre	25 %
Ne sais pas	2 %
Pas de réponse	1 %

Les organismes  
communautaires  
Une force sociale  
économique  
Une force  
économique  
informatrice



## 6 - Les informations financières<sup>13</sup>

Le budget total moyen d'opération, incluant le financement de base et les autres sources de financement, à l'exclusion des montants dont l'organisme est fiduciaire, s'élève à 659 868 \$ pour les organismes régionaux et à 446 753 \$ pour les organismes locaux.

### ◆ Tableau 9

Au cours des deux dernières années financières, l'évolution du budget des organismes régionaux de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve a été plus significativement marquée par la stabilité (51 % et 46 %) à laquelle s'est greffée une tendance à la hausse pour 29 % des organismes régionaux. Le pourcentage moyen d'augmentation du budget d'opération est estimé à 15 %, en comparaison avec la dernière année financière, et à 13 %, en comparaison avec l'avant-dernière année financière. Lorsque les organismes connaissent une diminution de leur budget d'opération, ce qui est le cas de plus de 10 % des organismes régionaux (15 % et 16 %), on parle d'une diminution moyenne estimée à 15 %, en comparaison avec la dernière année financière, et à 20 %, en comparaison avec l'avant-dernière année financière.

13 - Les données et informations de cette section sont à consulter et à utiliser avec une certaine prudence méthodologique, le nombre d'organismes ayant complété cette section nous situe, par moments et dépendamment des questions, en deçà des normes et standards de représentativité. Ce qui, cependant, n'invalide en rien les résultats obtenus, puisqu'entre 70 % et 95 % des organismes régionaux et entre 88 % et 95 % des organismes locaux ont répondu aux questions concernant les informations financières.

14 - Le tableau a été construit en ne tenant pas compte des coopératives d'habitation, puisqu'elles n'ont pas de personnel rémunéré.

15 - Seules 7 coopératives d'habitation sur les 16 ayant participé à l'étude ont répondu à cette question.

### ◆ Tableau 10

Dans le même intervalle, l'évolution du budget d'opération des organismes locaux de l'arrondissement a été marquée par une tendance équivalente, toutes proportions gardées. Plus du tiers des organismes locaux ont donc connu une stabilité de leur budget d'opération (43 % et 40 %) et près du tiers des organismes locaux ont vu s'accroître ce même budget, avec des pourcentages de fluctuation moyens estimés à 14 %, en comparaison avec la dernière année financière et à 29 % en comparaison avec l'avant-dernière année financière.

### ◆ Tableau 11

Lorsque les organismes régionaux et locaux ont des employés, donc versent une masse salariale, le montant moyen de cette masse salariale se situe significativement entre 50 000 \$ et 199 999 \$ pour la moitié (50 %) des organismes régionaux et pour 26 % des organismes locaux. Seuls 7 % des organismes régionaux et 8 % des organismes locaux affichent une masse salariale égale ou supérieure à 700 000 \$.

Près du tiers des organismes régionaux (31 %) et près de la moitié des organismes locaux (44 %) possèdent des biens immobiliers. La valeur moyenne de ces biens immobiliers s'élevait, dans le courant de la dernière année financière, à 138 472 \$ pour les organismes régionaux, à 774 574 \$ pour les organismes locaux, à l'exclusion des coopératives d'habitation, et à 626 485 \$ pour les coopératives d'habitation<sup>15</sup>.

Près de la moitié des organismes régionaux (49 %) et 44 % des organismes locaux reçoivent des contributions du privé, qu'il s'agisse de dons, de commandites, de fondations ou d'autres types de contribution. La part relative moyenne occupée par ces contributions, sur l'ensemble des revenus de la dernière année financière, est estimée à 17 % pour les organismes régionaux et à 15 % pour les organismes locaux.

### ◆ Tableau 12

Au cours des deux dernières années financières, les subventions de base ont occupé la part la plus importante du financement tant pour les organismes régionaux (part relative : 63 % et 65 %) que pour les organismes locaux (part relative : 53 % et 52 %). Du côté des organismes régionaux, et pour la dernière année financière, le financement non récurrent occupe la seconde position avec les ventes au secteur privé (respectivement 30 %). Dans l'avant-dernière année financière, seules les ventes au secteur privé occupaient la seconde place, après, donc, les subventions de base.

Du côté des organismes locaux, et pour la dernière année financière, le financement non récurrent occupe la seconde place (35 %), alors que les ventes au secteur privé occupaient cette même position dans le courant de l'avant-dernière année financière.



Les organismes  
communautaires  
Une force sociale  
reconnue  
Une force  
économique  
insoupçonnée

**Tableau 9****Évolution du budget d'opération des organismes régionaux (en %)**

	En regard de la dernière année financière (organismes)	% moyen de fluctuation	En regard de l'avant-dernière année financière (organismes)	% moyen de fluctuation
<b>Le budget total d'opération...</b>				
A augmenté	29 %	15 %	29 %	13 %
Est resté stable	51 %		46 %	
A diminué	15 %	15 %	16 %	20 %
Ne sais pas/ pas de réponse	5 %		9 %	

**Tableau 10****Évolution du budget d'opération des organismes locaux (en %)**

	En regard de la dernière année financière (organismes)	% moyen de fluctuation	En regard de l'avant-dernière année financière (organismes)	% moyen de fluctuation
<b>Le budget total d'opération...</b>				
A augmenté	30 %	14 %	29 %	13 %
Est resté stable	43 %		40 %	
A diminué	22 %	21 %	19 %	22 %
Ne sais pas/ pas de réponse	5 %		12 %	

Quelle que soit l'année financière considérée (dernière ou avant-dernière), les ententes contractuelles avec des institutions publiques ou gouvernementales occupent la plus petite part du financement des organismes régionaux (12 %) et des organismes locaux (13 % et 14 %) de l'arrondissement.

Dans le courant de la dernière année financière, une grande majorité des organismes régionaux (88 %) et plus de la moitié des organismes locaux (55 %) ont réalisé des revenus autogénérés. La part moyenne occupée par ces revenus, sur l'ensemble des revenus réalisés dans le courant de la dernière année financière, est estimée à 41 % pour les organismes régionaux et à 25 % pour les organismes locaux.

**Tableau 11****Masse salariale des organismes régionaux et locaux – Dernière année financière (en %) <sup>14</sup>**

Masses salariales	Organismes régionaux	Organismes locaux
0 \$	6 %	18 %
Moins de 50 000 \$	11 %	8 %
De 50 000 \$ à 99 999 \$	31 %	12 %
De 100 000 \$ à 199 999 \$	19 %	16 %
De 200 000 \$ à 299 999 \$	12 %	10 %
De 300 000 \$ à 399 999 \$	6 %	6 %
De 400 000 \$ à 499 999 \$	2 %	5 %
De 500 000 \$ à 599 999 \$	2 %	3 %
De 600 000 \$ à 699 999 \$	0 %	1 %
De 700 000 \$ à 799 999 \$	0 %	1 %
De 800 000 \$ à 899 999 \$	1 %	1 %
De 900 000 \$ à 999 999 \$	4 %	1 %
1 million et plus	2 %	5 %
Ne sais pas	2 %	13 %
Pas de réponse	2 %	0 %

**Tableau 12****Données sur le financement des deux dernières années financières organismes régionaux et locaux (en %)**

Types d'organismes	Part occupée par les subventions de base	Part occupée par le financement non récurrent	Part occupée par les ventes au secteur privé	Part occupée par les ententes contractuelles
Organismes régionaux	63 %	30 %	30 %	12 %
Organismes locaux	53 %	35 %	31 %	13 %
<b>Avant-dernière année financière</b>				
Organismes régionaux	65 %	30 %	37 %	12 %
Organismes locaux	52 %	36 %	38 %	14 %

Note : les pourcentages horizontaux dépassent 100 %. L'explication réside dans le fait que tous les organismes ne bénéficient pas de l'ensemble de ces sources de financement. Ainsi, la part moyenne occupée par l'une ou l'autre de ces sources est relative à l'accès aux autres sources de financement.

Les organismes  
communautaires  
Une force sociale  
reconnue  
Une force  
économique  
insurpassable



## 7 - Les emplois et le bénévolat<sup>16</sup>

### ◆ Tableau 13

Parmi les organismes possédant des employés permanents, le nombre moyen d'employés est estimé à 7 dans les organismes régionaux et à 15 dans les organismes locaux. Le taux horaire moyen des employés permanents, tous statuts d'emploi confondus, est plus élevé au sein des organismes régionaux, comparativement au taux horaire moyen offert par les organismes locaux.

### ◆ Tableau 14

Comparativement à la dernière année financière, l'évolution du nombre moyen d'employés a été plus fortement marquée par une stabilité (61 % des organismes) complétée par une tendance à l'augmentation dans 18 % des organismes régionaux. Lorsqu'il y a augmentation, on parle d'un nombre moyen de 3 employés par organisme, alors que les pertes moyennes sont estimées à 2 employés par organisme.

### ◆ Tableau 15

Toutes proportions gardées, l'évolution du nombre d'employés permanents des organismes locaux suit la même tendance, soit une forte tendance à la stabilité (53 % des organismes), combinée à une augmentation (23 %) du nombre d'employés. Les gains et pertes moyens d'employés sont comparables, puisqu'on a accueilli, en moyenne, 3 nouveaux employés par organisme marqué par cette tendance, et puisque l'on a perdu, en moyenne, 2 employés par organisme marqué par cette tendance.

### ◆ Tableau 16

Pour la prochaine année financière, une part significative des organismes régionaux prévoient une stabilité du nombre de leurs employés (62 % des organismes), alors que près du tiers envisagent l'embauche de nouvelles ressources humaines. Lorsqu'une augmentation du nombre d'employés est envisagée, on parle d'un nombre moyen de 2 nouveaux employés par organisme. Pour les organismes prévoyant une diminution du nombre d'employés (1 % des organismes), on estime devoir se défaire, en moyenne, d'un employé.

Les tableaux 17 et 18 établissent un comparatif entre le nombre moyen d'employés actuels et les prévisions d'embauche, en nombres moyens d'employés (◆ tableau 17), et les pertes, en nombres moyens d'employés (◆ tableau 18).

Pour la prochaine année financière, une part significative des organismes locaux de l'arrondissement prévoient une stabilité du nombre de leurs employés (51 % des organismes), alors que 18 % des organismes locaux envisagent l'embauche de nouvelles ressources humaines. Lorsqu'une augmentation du nombre d'employés est envisagée, on parle d'un nombre moyen de 4 nouveaux employés par organisme. Pour les organismes prévoyant une diminution du nombre d'employés (4 % des organismes), on estime devoir se défaire, en moyenne, de 3 employés par organisme.

16 - Au moment de l'étude, 5 % des organismes régionaux joints et 18 % des organismes locaux joints n'avaient pas d'employés. Pour le calcul de ce pourcentage, nous avons exclu les coopératives d'habitation, puisque, habituellement, elles n'ont pas de personnel.



Les organismes  
communautaires  
Une force sociale  
reconnue  
Une force  
économique  
insoupçonnée

**Tableau 13**

Données sur l'emploi – organismes régionaux et locaux  
(en nombre et en \$)

	Nombre d'employés	Taux horaire moyen des employés à temps plein	Taux horaire moyen des employés à temps partiel
Types d'organismes			
Organismes régionaux	7	18,34	14,10
Organismes locaux	15	15,59	12,69

**Tableau 14**

Évolution du nombre d'employés des organismes  
régionaux (en %)

Le nombre d'employés rémunérés...	En regard de la dernière année financière (organismes)	Nombre moyen d'employés
A augmenté	18 %	3
Est resté stable	61 %	
A diminué	14 %	2
Ne s'applique pas	6 %	
Ne sais pas/ pas de réponse	1 %	

**Tableau 15**

Évolution du nombre d'employés des organismes locaux (en %)

Le nombre d'employés rémunérés...	En regard de la dernière année financière (organismes)	Nombre moyen d'employés
A augmenté	23 %	3
Est resté stable	53 %	
A diminué	14 %	2
Ne s'applique pas	8 %	
Ne sais pas/ pas de réponse	2 %	

**Tableau 16**

Évolution prévisionnelle du nombre d'employés  
des organismes régionaux (en % et en nombre)

L'organisme prévoit...	Prévisions pour la prochaine année financière (organismes)	Nombre moyen d'employés
Une augmentation du nombre d'employés	29 %	2
Conservier le même nombre d'employés	62 %	
Une diminution du nombre d'employés	1 %	1
Ne s'applique pas	4 %	
Ne sais pas/ pas de réponse	4 %	

**Tableau 17**

Tableau comparatif entre le nombre actuel d'employés  
et l'augmentation prévisionnelle nombre d'employés  
organismes régionaux (en nombres moyens)

Prévisions d'embauche (nombres moyens)	Nombre actuel moyen d'employés
1 employé	5
2 employés	6
3 employés	13
5 employés	56

**Tableau 18**

Tableau comparatif entre le nombre actuel d'employés et la  
diminution prévisionnelle nombre d'employés organismes  
régionaux (en nombres moyens)

Prévisions de pertes d'employés (nombres moyens)	Nombre actuel moyen d'employés
1 employé	2

**Tableau 19**

Évolution prévisionnelle du nombre d'employés  
des organismes locaux (en % et en nombre)

L'organisme prévoit...	Prévisions pour la prochaine année financière (organismes)	Nombre moyen d'employés
Une augmentation du nombre d'employés	18 %	4
Conservier le même nombre d'employés	51 %	
Une diminution du nombre d'employés	4 %	3
Ne s'applique pas	24 %	
Ne sais pas/ pas de réponse	3 %	

Les organismes  
communautaires  
une force sociale  
économique  
une force  
économique  
informatique



Les tableaux 20 et 21 établissent un comparatif entre le nombre moyen d'employés actuels et les prévisions d'embauche, en nombres moyens d'employés (◆ *tableau 20*), et les pertes, en nombres moyens d'employés (◆ *tableau 21*).

Plus du quart des organismes régionaux (26 %) et plus du tiers des organismes locaux (39 %) emploient des personnes dans le cadre de programmes d'employabilité. On parle, alors, d'un nombre moyen de 4 employés par organisme régional et d'un nombre moyen de 7 employés par organisme local. Près du quart des organismes régionaux (24 %) et 18 % des organismes locaux sont voués à l'insertion en emploi.

Parmi les organismes régionaux et locaux n'étant pas voués à l'insertion en emploi, un pourcentage significatif d'organismes ont intégré en emploi des ressources humaines éloignées du marché du travail.

#### ◆ *Tableau 22*

Parmi ces ressources humaines, respectivement 37 % et 36 % étaient au chômage au moment de leur embauche au sein d'organismes régionaux et d'organismes locaux. Respectivement 34 % et 25 % étaient éloignés du marché du travail, alors que 8 % et 33 % étaient sur l'aide sociale au moment de leur entrée en poste au sein d'organismes régionaux et d'organismes locaux de l'arrondissement.

#### ◆ *Figure 6*

#### ◆ *Figure 7*

Toutes situations d'éloignement du marché du travail confondues, on parle de l'intégration en emploi d'une moyenne de 2 employés pour les organismes régionaux et de 3 employés pour les organismes locaux. Ces employés étaient, à leur embauche au sein des organismes régionaux, sans emploi depuis, en moyenne, 7 mois et, à leur embauche dans les organismes locaux, sans emploi depuis en moyenne 2 ans et 3 mois, avec des extrêmes allant

17 - La référence aux bénévoles, en ce qui a trait aux organismes locaux, s'explique par le fait que certains organismes tels que les clubs de l'âge d'or, n'ont, habituellement, pas de personnel permanent.

jusqu'à 5 ans. Parmi ceux-ci et au moment de leur embauche dans des organismes régionaux, en moyenne 2 employés étaient en chômage depuis

8 mois, et 1 employé était sur l'aide sociale. Du côté des organismes locaux, en moyenne, 2 employés étaient en chômage depuis 5 mois, et 2 employés étaient sur l'aide sociale depuis 2 ans et trois mois, avec des extrêmes allant jusqu'à 5 ans.

Dans près de la moitié des organismes régionaux (47 %) et dans 75 % des organismes locaux, un ou plusieurs membres du personnel (et des bénévoles<sup>17</sup> pour les organismes locaux) habitent dans l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve.

On parle alors d'une moyenne de 2 employés pour les organismes régionaux et de 16 employés et bénévoles pour les organismes locaux. Parmi ces organismes, 60 % des organismes régionaux et 76 % des organismes locaux indiquent qu'au moment de leur embauche ces employés habitaient déjà l'arrondissement; 13 % des organismes régionaux et 9 % des organismes locaux indiquent que ces employés n'habitaient pas l'arrondissement au moment de leur embauche, et 13 % des organismes régionaux ainsi que 8 % des organismes locaux précisent que certains de ces employés habitaient déjà l'arrondissement, alors que ce n'était pas le cas pour d'autres.

En moyenne, 4 employés des organismes régionaux et 4 employés et bénévoles des organismes locaux n'habitaient pas l'arrondissement au moment de leur embauche. L'occupation d'un emploi dans l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve les a donc amenés à se loger à proximité de leur lieu de travail, dans l'arrondissement même.

Une forte majorité d'organismes régionaux (88 %) et 75 % des organismes locaux bénéficient de la participation, de l'implication de bénévoles. Pour la dernière année financière, on parle, d'un nombre moyen de 35 bénévoles par organisme régional et de 36 bénévoles par organisme local.

#### ◆ *Tableau 23*

Dans le courant de la dernière année financière, le nombre moyen d'heures de bénévolat dont ont bénéficié les organismes locaux se situe majoritairement, et par organisme, entre 1 et 999 heures (58 % des organismes). Un dixième des organismes locaux de l'arrondissement bénéficient de 10 000 heures et plus de bénévolat.



Les organismes  
communautaires  
Une force sociale  
reconnue  
Une force  
économique  
insoupçonnée

**Tableau 20**

Tableau comparatif entre le nombre actuel d'employés et l'augmentation prévisionnelle du nombre d'employés.  
Organismes locaux (en nombres moyens)

Prévisions d'embauche (nombres moyens)	Nombre actuel moyen d'employés
1 employé	12
2 employés	10
4 employés	1
7 employés	59
10 employés	1

**Tableau 21**

Tableau comparatif entre le nombre actuel d'employés et la diminution prévisionnelle du nombre d'employés.  
Organismes locaux (en nombres moyens)

Prévisions de pertes d'employés (nombres moyens)	Nombre actuel moyen d'employés
1 employé	2
3 employés	11
4 employés	32
6 employés	6

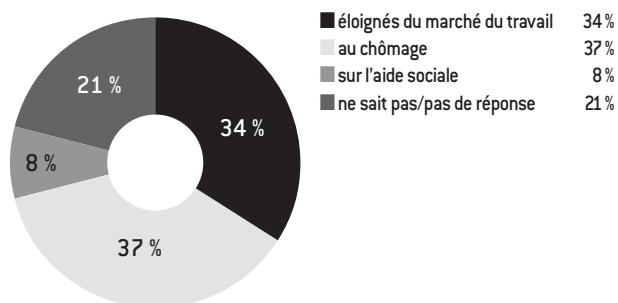
**Tableau 22**

Ressources humaines éloignées du marché du travail à l'embauche (en %)

Situation par rapport au marché du travail	Organismes régionaux	Organismes locaux
Éloignés du marché du travail	34 %	25 %
Au chômage	37 %	36 %
Sur l'aide sociale	8 %	33 %
Ne sais pas / pas de réponse	21 %	6 %

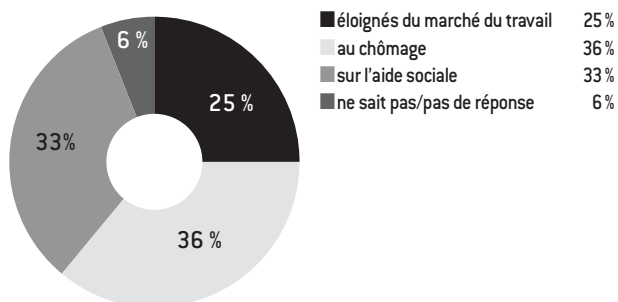
**Figure 6**

Éloignement du marché du travail à l'embauche.  
Organismes régionaux



**Figure 7**

Éloignement du marché du travail à l'embauche.  
Organismes locaux



**Tableau 23**

Importance du bénévolat (en % d'organismes)<sup>18</sup>

Classes d'heures de bénévolat	Organismes locaux
1 à 499 heures	37 %
500 à 999 heures	21 %
1 000 à 1 999 heures	13 %
2 000 à 2 999 heures	3 %
3 000 à 3 999 heures	3 %
4 000 à 4 999 heures	2 %
5 000 à 9 999 heures	3 %
10 000 heures et plus	10 %
Ne s'applique pas	7 %
Ne sais pas / pas de réponse	1 %

18 - Ce tableau n'intègre pas les données recueillies auprès des coopératives d'habitation.

Les organismes  
communautaires  
une force sociale  
économique  
une force  
économique  
informatique



## 8 - Les fournisseurs

Plus de la moitié des organismes régionaux (65 %) et une forte majorité des organismes locaux (79 %) font affaire avec des fournisseurs de biens et de services de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve (voir annexe 1). On parle alors d'un montant approximatif moyen de 37 142 \$ par organisme, ce qui représente, en moyenne, 41 % de la totalité des achats effectués au cours de la dernière année financière. Mis à part l'achat local, qu'il s'agisse de repas (services de traiteur), de fournitures de bureau, de fournitures d'artisanat, de papeterie, les organismes font affaire avec des entreprises offrant toute une gamme de services : entretien ménager, services financiers, services informatiques, services d'impression de documents, location de véhicules et autres.

Lorsque les organismes ne font pas affaire avec des fournisseurs de biens et de services situés dans l'arrondissement, les répondants mentionnent que...

- les organismes sont desservis par le Regroupement Loisir Québec ;
- les organismes s'autosuffisent ;
- les organismes n'ont pas de fournisseurs attirés ;
- les fournisseurs de ces organismes sont situés à l'extérieur de l'arrondissement ;
- les organismes procèdent par échanges de biens et de services ;
- les fournisseurs en gros ne sont pas situés dans l'arrondissement ;

Pour une forte majorité des organismes régionaux (77 %), il importe de faire affaire avec des fournisseurs de biens et de services de l'arrondissement. Les raisons invoquées résident, notamment dans...

- la nécessité de s'entraider ;
- le développement d'une pratique d'encouragement des entreprises d'économie sociale ;
- la volonté de supporter les commerces du quartier ;
- la contribution à l'économie du quartier (pauvre et défavorisé) ;
- la nécessité d'encourager le commerce local ;

- la proximité et la qualité des services ;
- la volonté de développer un partenariat avec les organismes du quartier ;
- les préoccupations environnementales (minimiser les transports) ;
- l'appartenance au quartier ;
- une préférence pour l'achat local ;
- les facilités rattachées au service local (il est plus facile de faire affaire avec les gens du quartier) ;
- la variété des commerces ;
- le réseautage (« *c'est un réseautage et c'est bon pour l'économie* ») ;
- la volonté d'encourager le milieu ;
- la volonté de maintenir les emplois locaux ;
- le soutien au développement local ;
- l'appartenance à cette communauté ;
- la solidarité ;
- la volonté de faire bénéficier la communauté à laquelle on appartient.

Une part importante des organismes régionaux (82 %) tiennent des événements spéciaux tels que des congrès, des colloques, des rencontres de travail, et autres. Au cours de la dernière année financière, chacun de ces organismes y a consacré, en moyenne, 51 882 \$.

Pour la tenue de ces événements, un peu plus de la moitié (51 %) des organismes régionaux effectuent les locations de salles dans l'arrondissement<sup>19</sup> (► annexe 2). Lorsque ce n'est pas le cas (33 % des organismes régionaux)...

- les activités sont tenues à l'échelle de la province ;
- les activités se tiennent dans une autre ville ;
- les salles de spectacle disponibles ne sont pas assez grandes (cirque) ;
- l'organisme désire se rapprocher des centres éducatifs et notamment des universités ;
- l'organisme dessert tous les quartiers de Montréal (les activités se tiennent au centre-ville) ;
- les équipements nécessaires ne sont pas disponibles dans les salles en location dans l'arrondissement ;
- l'organisme possède ses propres salles.

19 - Un certain nombre d'organismes (11 %) n'effectuent jamais de location de salles.

Plus du tiers (40 %) des organismes régionaux organisant de tels événements spéciaux dirigent leurs invités, conférenciers et participants vers des auberges, des hôtels et des gîtes de l'arrondissement<sup>20</sup> (► annexe 3). On parle alors d'un nombre moyen de nuits estimé à 82 nuits dans le courant de la dernière année financière. Lorsque ce n'est pas le cas (46 % des organismes régionaux)...

- les participants n'ont pas à passer la nuit à Montréal;
- l'événement ne se tient pas dans l'arrondissement;
- le choix est laissé aux participants;
- l'organisme bénéficie du support d'un commanditaire qui n'est pas situé dans l'arrondissement.

Plus de la moitié (56 %) des organismes régionaux tenant de tels événements spéciaux, dirigent leurs invités vers des restaurants de l'arrondissement<sup>21</sup> (► annexe 4). Lorsque ce n'est pas le cas (32 % des organismes régionaux)...

- le choix est laissé aux participants;
- l'organisme privilégie les buffets;
- les activités se tiennent à l'extérieur de Montréal;
- l'organisme tient ces événements dans des hôtels.

Dans le courant d'une année, pour la tenue d'événements spéciaux et pour toute autre occasion, plus de la moitié (66 %) des organismes régionaux ayant participé à l'étude font appel à des services de traiteurs de l'arrondissement<sup>22</sup> (► annexe 5). Lorsque ce n'est pas le cas (28 % des organismes régionaux)...

- l'organisme ne dispose pas d'un budget adéquat;
- l'organisme fait affaire avec le même traiteur depuis de nombreuses années (traiteur situé en dehors de l'arrondissement);
- l'organisme utilise les services de la cafétéria du Regroupement Loisir Québec;
- les membres préparent eux-mêmes le buffet;
- l'organisme privilégie le rapport qualité-prix.

20 - Cette situation ne s'applique pas pour 11 % des organismes régionaux.

21 - Cette situation ne s'applique pas pour 10 % des organismes régionaux.

22 - Cette situation ne s'applique pas pour 2 % des organismes régionaux.

Toutes dépenses confondues, la part moyenne des dépenses effectuées dans l'arrondissement est estimée à 36 %, relativement à l'ensemble des dépenses en biens et services.

## 9 - Les habitudes d'achat

Sur la base des connaissances des répondants, dans plus de la moitié (55 %) des organismes régionaux et dans 66 % des organismes locaux, les employés et bénévoles ont développé des habitudes d'achat à proximité de leur lieu de travail (lunch, services, épicerie et autres).

Figure 8

Développement d'habitudes d'achat dans l'arrondissement.

Organismes régionaux

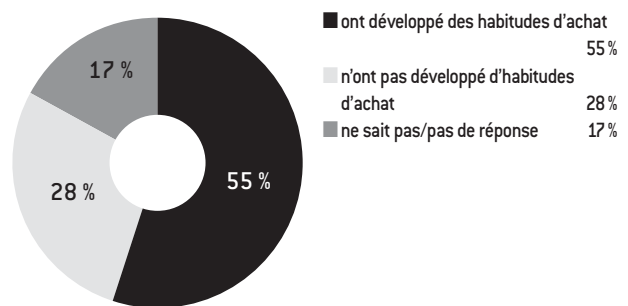
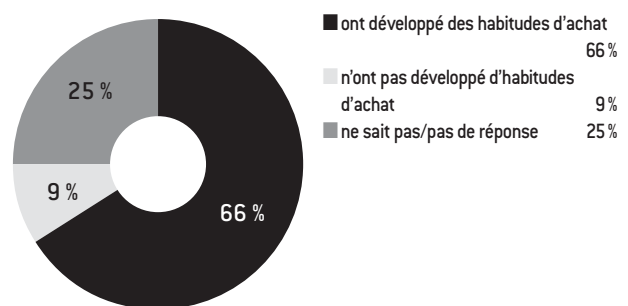


Figure 9

Développement d'habitudes d'achat dans l'arrondissement.

Organismes locaux



Il s'agit là d'habitudes assez répandues au sein de 74 % des organismes régionaux et de 87 % des organismes locaux dont les employés et/ou bénévoles ont développé de telles habitudes. On parle alors de 72 % des membres du personnel au sein des organismes régionaux et de 74 % des membres du personnel au sein des organismes locaux.

Les organismes  
communautaires  
Une force sociale  
reconnue  
Une force  
économique  
insurpassable



## 10 - En synthèse

Les retombées économiques des entreprises d'économie sociale et des organismes communautaires de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve sont étendues et sont à rattacher à de multiples aspects et facettes des activités et de la vie économique de ces mêmes entreprises et organismes.

Il s'agit d'entreprises et d'organismes qui se sont implantés dans l'arrondissement pour répondre aux besoins du milieu, suite à l'expression de besoins par la population, à l'expression de besoins par les organismes communautaires de l'arrondissement, à la suite d'une mobilisation de la communauté, d'évaluations de besoins ou de constats. Il n'est donc pas étonnant de constater que les activités de réseautage, qu'il s'agisse de concertation ou de partenariat, sont fortement ancrées (70 % des entreprises et organismes locaux) dans la dynamique des organismes locaux implantés dans l'arrondissement.

Ces entreprises et organismes, dont le budget d'opération moyen estimé à 659 868 \$ pour les organismes régionaux et à 446 753 \$ pour les organismes locaux, affichent donc, un budget total d'opération qui se chiffre, pour l'ensemble des organismes locaux de l'arrondissement, à 75 622 946 \$<sup>23</sup>. Au cours de la dernière année financière, chaque organisme local a versé en moyenne 150 000 \$ en salaires, ce qui représente, à l'échelle de l'arrondissement et tous statuts d'emploi confondus, une masse salariale de 34 950 000 \$<sup>24</sup>. Chaque entreprise et organisme embauche, en moyenne, 7 employés (organismes régionaux) et 15 employés (organismes locaux) sur une base permanente. Sur l'ensemble des organismes locaux, on parle alors d'un bassin de ressources humaines estimé à 2 330 employés<sup>25</sup>, tous statuts d'emploi confondus (temps plein et temps partiel).

Parmi ceux-ci, en moyenne 2 employés par organisme régional et 3 employés par organisme local étaient, au moment de leur embauche, éloignés du marché du travail.

Près du tiers des organismes régionaux et 18 % des organismes locaux envisagent l'embauche de nouvelles ressources humaines dans le courant de la prochaine année financière, ce qui dénote une croissance et une vitalité économiques significatives.

23 - Il s'agit là d'une généralisation du budget moyen d'opération des organismes locaux à l'ensemble des 233 entreprises et organismes locaux listés dans l'arrondissement. Ce calcul a été effectué sur le budget moyen d'opération des organismes locaux affichant un budget d'opération inférieur à 1 500 000 \$, donc sur la base d'un budget moyen d'opération estimé à 324 562 \$ par organisme (ce qui nous rapproche de la médiane estimée à 330 000 \$), ce qui évite de « gonfler » le budget total d'opération de l'ensemble des organisations (12 entreprises sur les 151 ayant répondu à la question affichent un budget d'opération annuel égal ou supérieur à 1 500 000 \$, soit 8 % des entreprises ayant précisé leur budget d'opération).

Par ailleurs, cette généralisation doit être consultée avec la prudence qui s'impose, puisque seuls 109 entreprises et organismes locaux ont précisé leur budget total d'opération, ce qui nous situe en deçà du nombre nécessaire et suffisant de répondants pour l'atteinte d'une représentativité standard. Cette généralisation ne peut être effectuée pour les organismes régionaux puisque le nombre de répondants régionaux dans le cadre de l'étude nous place en deçà du nombre nécessaire et suffisant de répondants pour l'atteinte d'une représentativité standard.

24 - Cet estimé à été calculé à partir des masses salariales précisées par les organismes locaux dont le budget d'opération est inférieur à 1 500 000 \$.

25 - Il s'agit là d'une généralisation à l'ensemble des 233 organismes locaux. Ce calcul a été effectué sur le nombre moyen d'employés des organismes dont le budget d'opération est inférieur à 1 500 000 \$, donc sur la base d'un nombre moyen d'employés par organisme estimé à 10 employés (ce qui, par ailleurs, correspond à la médiane du nombre d'employés, tous organismes locaux confondus). Cette généralisation ne peut être effectuée pour les organismes régionaux puisque le nombre de répondants régionaux dans le cadre de l'étude nous place en deçà du nombre nécessaire et suffisant de répondants pour l'atteinte d'une représentativité standard.



Les organismes  
communautaires  
Une force sociale  
reconnue  
Une force  
économique  
insoupçonnée

Les organismes communautaires  
Une force sociale reconnue  
Une force économique insoupçonnée

Pour certains employés (en moyenne 4 dans les organismes régionaux et 4 dans les organismes locaux), l'embauche au sein d'une entreprise d'économie sociale ou d'un organisme communautaire de l'arrondissement, les a amenés à déménager et à résider à proximité de leur lieu de travail, donc, dans l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve. Ils participent donc à la vie économique de l'arrondissement.

Ces mêmes entreprises et organismes bénéficient d'une implication bénévole importante en nombre, puisque l'on parle d'une moyenne de 35 bénévoles par organisme régional et de 36 bénévoles par organisme local, pour la dernière année financière. Cette contribution bénévole à l'économie locale est aussi importante en intensité puisque les entreprises et organismes locaux de l'arrondissement ont bénéficié, dans le courant de la dernière année financière de, majoritairement, 1 à 999 heures de bénévolat.

Plus de la moitié des organismes régionaux (65 %) et une forte majorité des organismes locaux (79 %) font affaire avec des fournisseurs de biens et de services de l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve. On parle alors d'un montant moyen estimé à 37 142 \$ pour la dernière année financière, ce qui représente 41 % des achats effectués durant cette même période.

L'entraide, le développement d'une pratique d'encouragement des entreprises d'économie sociale, la volonté de supporter les commerces du quartier, la contribution à l'économie du quartier, la volonté de développer un partenariat avec les organismes du quartier, le réseautage autant que la volonté de maintenir les emplois locaux militent, entre autres aspects, en faveur d'achats locaux. Pour 77 % des organismes régionaux de l'arrondissement, il importe de faire affaire avec des fournisseurs de biens et de services de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve.

Les organismes  
communautaires  
Une force sociale  
reconnue  
Une force  
économique  
transformée



## ANNEXE 1

### Liste des principaux fournisseurs de biens et de services mentionnés et situés dans l'arrondissement<sup>26/27</sup>

#### Liste des fournisseurs des organismes régionaux

Arrondissement.com	Le traiteur Pilon Vandal
Artelite	Légaré location d'autos
Association sportive du centre Pierre Charbonneau	Les Cuisines Collectives Hochelaga-Maisonneuve [4]
Biscuiterie Oscar	Loblaws
Bureau en gros	Marché Maisonneuve [3]
Collège de Maisonneuve	Maxi
Copie Plateau	Papeterie de l'Est
Corporate	Place Versailles
Distributions l'escalier	Première Moisson [3]
Dollorama	Provigo
Fournitures de bureau Denis	Restaurant Chez Beauchesne
IGA	Restaurant Chez mon copain
Imprimerie RDI	Restaurant Nickels
Jean Coutu	Rona
Loiseau bleu	Serrurier Sirois
La puce ressource informatique	Théâtre Denise-Pelletier
La Source	Uniprix
Le Boulot Vers...	Urgence Copie
Le Flambeau	Voyage Loisirs
Le Tambour [6]	

#### Liste des fournisseurs des organismes locaux

ADC Communications	L'Oiseau bleu [6]
Afficom	Laparé
Baguette et bagatelle	Le Boulot Vers...
Bétonel	Le Chic Resto Pop
Bijouterie Pierre Loranger	Le Tambour [4]
Buffet Capri	Les Cuisines Collectives Hochelaga-Maisonneuve [4]
Bureau en gros [7]	LSC (matériel d'arts plastiques)
Bureau Plus	Maison de la culture Maisonneuve
Cabotin (restaurant)	Maison de la culture Mercier
Clinique l'Espérance	Maison l'Exode
Collège de Maisonneuve	Marché Maisonneuve [10]
Copie Plateau	Marché Tradition
Copie rapide	Maxi [4]
Copie select	Merci (vrac)
Copi-Quip	Métro Morgan
CPU services	Monsieur Steak
CRC St-Donat (pour la location de salles)	Papeterie de l'Est
Dalima café	Pâtisserie St-Justin
Dollarama [4]	Plomberie Lasalle
Dubeau électrique	Première Moisson [3]
Dubo électrique	Provigo
Encadrement des Cèdres	Quincaillerie de l'Est
Épicerie Jean-Paul Beaudry (alimentation en gros)	Quincaillerie Hochelaga
Épicerie Métro [3]	Rona
Fournitures de bureau Denis	SAQ
Hector Larrivée (entrepôt)	SÉSAME (traiteur)
IGA	SHAPEM
Informa LG	Sue-shing
JD International	Toshiba Solution d'affaires
Jean Coutu	Xérox
L'avenue	Zellers [3]

26 - Les fournisseurs dont le nom est souligné ont été plus souvent nommés par les répondants. L'information entre crochets rattachée à ces fournisseurs indique le nombre de fois où leur nom a été mentionné (à titre de fournisseur).

27 - Précisons qu'outre ces fournisseurs, les répondants ont mentionné un certain nombre de types de services utilisés parmi lesquels figurent notamment les services d'imprimerie, d'informatique, d'avocat, de poste, de vitrerie, d'entretien ménager, de déneigement, d'asphaltage, de rénovation.

## ANNEXE 2

### Salles louées dans l'arrondissement<sup>28/29</sup>

#### Salles louées par le organismes régionaux

Auberge Universelle [3]

Collège de Maisonneuve

CRC Saint-Donat

Église Saint-Nom-de-Jésus

La Maison de la culture Mercier Est

Le Centre Antique

Le centre communautaire

Le Centre Pierre-Charbonneau

Le pavillon d'éducation communautaire (PEC)

Le Regroupement Loisir Québec

Le réseau des bibliothèques

Le Théâtre Denise-Pelletier

Le Théâtre Sans fil

Restaurant Lanni

## ANNEXE 3

### Lieux d'hébergement des invités dans l'arrondissement<sup>30</sup>

#### Lieux d'hébergement des invités des organismes régionaux

Auberge Universelle [12]

Le gîte des cuisines collectives Hochelaga-Maisonneuve [3]

Le gîte olympique

28 - Les fournisseurs dont le nom est souligné ont été plus souvent nommés par les répondants. L'information entre crochets rattachée à ces fournisseurs indique le nombre de fois où leur nom a été mentionné (à titre de fournisseur).

29 - Outre ces salles, les répondants ont mentionné la location de salles mises à disposition par les Centres communautaires.

30 - Les fournisseurs dont le nom est souligné ont été plus souvent nommés par les répondants. L'information entre crochets rattachée à ces fournisseurs indique le nombre de fois où leur nom a été mentionné (à titre de fournisseur).

Les organismes  
communautaires  
Une force sociale  
reconnue  
Une force  
économique  
insurmontable



## ANNEXE 4

### Liste des restaurants de l'arrondissement vers lesquels sont dirigés les invités<sup>31/32</sup>

#### Liste des restaurants ciblés pour les invités des organismes régionaux

Auberge Universelle [2]

Chez Beauchesne

Chez Jimmy

Chez Lien

Da Giovanni

Gerry's Deli

La Bécane Rouge

La Dora

Le Cabotin

Le café SÉSAME

Le Calin

Le Dragon magnifique

Le Joli cupidon d'or [2]

Le Madisson

Le Tambour [5]

Le Vieux Duluth

Les restaurants de la rue Sherbrooke [12]

Maeva

Moe's

Nickels

Presse-café

Scores [7]

Subway

Ti-Coq

Vinnie Gambini

## ANNEXE 5

### Services de traiteur de l'arrondissement auxquels font appel les organismes<sup>33</sup>

#### Liste des traiteurs utilisés par les organismes régionaux

Baguette et bagatelle

Buffet Brunet

Chez Beauchesne

Compass

Dalima Café

Entreprises d'insertion sociale

La cafétéria du Regroupement Loisirs Québec

Le Chic Resto Pop [2]

Le service de traiteur du Collège de Maisonneuve

Le Tambour [14]

Les cuisines collectives Hochelaga-Maisonneuve [9]

Maeva

Marché Tradition

Pilon Vandal

31 - Les fournisseurs dont le nom est souligné ont été plus souvent nommés par les répondants. L'information entre crochets rattachée à ces fournisseurs indique le nombre de fois où leur nom a été mentionné (à titre de fournisseur).

32 - Par ailleurs, les répondants ont mentionné significativement la fréquentation des restaurants de la rue Sherbrooke.

33 - Les fournisseurs dont le nom est souligné ont été plus souvent nommés par les répondants. L'information entre crochets rattachée à ces fournisseurs indique le nombre de fois où leur nom a été mentionné (à titre de fournisseur).



Avenue - Centre Internet communautaire • École de Taekwondo intégral • Association Éducation 3<sup>e</sup> âge du Collège de Maisonneuve • Carrefour d'alimentation et de partage Saint-Barnabé • Enfants de l'Espoir Maisonneuve • Fédération d'haltérophilie du Québec • Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal • Fédération des Associations Musicales du Québec • Mouvement québécois des camps familiaux • Softball Québec • Centre communautaire Almage • Bureau International du Tourisme Social - Secrétariat pour les Amériques • Mouvement Personne d'abord de Montréal • Escalier pour Elle • Age d'or Saint-Victor • Accès-Travail de Montréal • Tour de lire • Service d'Éducation et de Sécurité Alimentaire de Mercier-Est • Éco-quartier Hochelaga • Club de natation de la piscine du parc olympique • Petit Revdec • Centre de la petite enfance Bilbo • Age d'or Saint-Bernard • Service des loisirs Notre-Dame-des-Victoires • Éco-quartier Maisonneuve • école et les arts • Association québécoise d'aviron • Maison l'Échelon • Approche Sécurisante des Polytoxicomanes Anonymes • Éco-quartier Louis-Riel • Corde à linge • Club International de Montréal • Fédération québécoise de handball olympique • Association féminine d'éducation et d'action sociale • Festivals et Événements du Québec • L'Ancre Don Bosco • Accueil Liaison Pour Arrivants • CIBL 101,5 - Radio-Montréal • Fédération québécoise des échecs • Fédération québécoise de canoë-kayak d'eau vive • Centre de la petite enfance du Dolmen • InfoLogis de l'Est de l'île de Montréal • La Nouvelle Maison, Maison Le Parcours Inc. • Comité chômage de l'Est • Foyer des Jeunes Travailleurs et Travailleuses de Montréal inc. • Conférence Longue-Pointe - Société St-Vincent de Paul • Association de Flag Football du Québec • Alternative Suspension • Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain • Garderie les p'tits amis de Savio • Fédération des harmonies du Québec • Dopamine • Productions Jeun'Est • Parents-secours Tétraultville • Camp Bergamote • Marché Maisonneuve • Centre des lettres et des mots • Centre Communautaire Radisson Inc. • Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Est de Montréal • Fédération des clubs de motoneigistes du Québec • Librairie coopérative du Collège de Maisonneuve • Fédération des sociétés d'histoire du Québec • Fédération d'escrime du Québec • Fédération québécoise du loisir littéraire • Halte-répît Hochelaga-Maisonneuve • Caserne 18-30 du CCSE Maisonneuve • Antre-Jeunes de Mercier-Est • Gîte CCHM • Fédération québécoise du sport étudiant • Fédération de voile du Québec • Fédération de volley-ball du Québec • Atelier d'histoire de la Longue-Pointe • Projet Harmonie • Société québécoise de la schizophrénie Groupes Familiaux de Retrouvailles Apprivoisées • Réseau québécois des groupes écologistes • Fédération des quilles du Québec • Centre NAHA • Centre de la petite enfance Le Jardin Charmant • Karaté Québec • Fédération québécoise du canot et du kayak • Centre d'éducation des femmes - La Marie Debut • Centre de la petite enfance Claire-Fontaine • Association québécoise de canoë-kayak de vitesse • Fédération Québécoise des Clubs Quads • GCC La Violence ! - Scolaire • Fédération québécoise de la marche • Centre Tel-Écoute • Concertation jeunesse Hochelaga-Maisonneuve • Groupe de Recherche Urbaine Hochelaga-Maisonneuve • CCSE Maisonneuve • Maison des enfants • L'Apparte • Fédération des agriculteurs du Québec • ge d'or Notre-Dame-des-Victoires • Maison l'Exode • Popote St-Émile • Scout Métropolitain - Troupe Hochelaga-Maisonneuve • Société Généalogique Canadienne-Française • RSI Propulsion • Association québécoise des groupes d'ornithologues • Age d'or Saint-François-d'Assise • Association des camps du Québec • Épilepsie Montréal Métropolitain • Société d'animation de la Promenade Bellerive • Fédération québécoise des sports cyclistes • Age d'or Saint-Dominique-Savio • ge d'or St-Fabien • Centre de la petite enfance La Maisonnnette • Dauphinelle • Association québécoise des loisirs folkloriques • Distributions L'Escalier • Chez-Nous de Mercier-Est • Regroupement Entre-Mamans • Maison des jeunes MAGI • Centre d'entraide Le Pivot • Festivals et Événements Québec • Solidarité Mercier-Est • Fédération québécoise de boxe olympique • Fédération québécoise des activités subaquatiques • Troubadours • Fédération de football amateur du Québec • Société du Château Dufresne • Bistro In Vivo • Soleil OSM • La Puce Ressource informatique • Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à ca • Centre communautaire Hochelaga • Bureaux d'Antoine • Cercles des Jeunes Naturalistes • Assistance aux Enfants en Difficulté • Conseil pour le développement local et communautaire Hochelaga-Maisonneuve • Parents- Secours Montréal Ste-Marie-Hochelaga-Maisonneuve • ge d'or Ste-Marie-de-la-Médaille-Miraculeuse • Association des cinémas parallèles du Québec • Tel-Ainés • Interaction Famille Hochelaga-Maisonneuve • Transit-Jeunesse • Avenue inc. • Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve • NEF • Centre communautaire et sportif Notre-Dame-de-l'Assomption • Fédération de pétanque du Québec • Conseil de développement du loisir scientifique • Carrefour Relance inc. • Société québécoise de spéléologie • Curling Québec • Fédération de patinage artistique du Québec • Association Féminine de Balle-Molle du C.M.A. • Parrainage civique de l'Est de l'Île de Montréal • Fédération de gymnastique du Québec • Loisirs St-Justin • Age d'or Jean-Amyot • Réseau d'investissement social du Québec • Centre de la petite enfance Casse-Noisette • Centre d'entraide Le Rameau d'Olivier • Loisirs Ste-Claire inc. • magazine communautaire Reflet de Société • Maison à Petits Pas • Petits bonheurs • Service de Loisirs St-Fabien • Foyer Morgan • Service d'aide à l'emploi de l'Est • Escalier Notre-Dame • Pavillon d'Éducation Communautaire - Éducation populaire • Répît-Providence • Café-Graffiti • Pavillon d'Éducation Communautaire • Résolidaire, Réseau bénévole Hochelaga-Maisonneuve • Centre Récréatif et Communautaire St-Donat • Habitations l'Escalier de Montréal • Fédération de tir à l'arc du Québec • Fédération de nage synchronisée du Québec • Programme d'information sur le travail et la recherche d'emploi de Montréal • Chic Resto-Pop • Centre de la petite enfance Gros-Bec • Centre de la petite enfance Les Maisons enjouées • Le Chœur Québécois • Groupe d'entraide de Mercier-Ouest • Regroupement des usagers du transport adapté inc. • Fédération québécoise de hockey sur glace • Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées • Conseil québécois du loisir • Centre résidentiel communautaire Madeleine-Carmel • Centre d'aide aux victimes d'actes criminels • Centre de la petite enfance Bécassine • Centre de la Croix Blanche de Montréal • Loisirs Le Grillon • Organisation Populaire des Droits Sociaux - Maison Aline Gendron • Le Boulot Vers... • YMCA Hochelaga-Maisonneuve • Jeunes Sportifs Hochelaga • Centre des Jeunes Boyce-Viau • Répît-Ressource de l'Est de Montréal • Garderie La Balancelle • Centre de la petite enfance La Ruche • ge d'or St-Donat • CLAC de Guybourg • Fédération sportive de ringuette du Québec • Coopérative Jeunesse de Services - YMCA Hochelaga-Maisonneuve • Centre de la petite enfance Carcajou • Association sportive des aveugles du Québec • Loisirs St-Clément • Radio amateur du Québec • Association québécoise des sports pour paralytiques cérébraux • Relais Famille • Centre de la petite enfance La Vermouilleuse • Maison Tangente inc. • Halte-répît - Interaction familles Hochelaga-Maisonneuve • Pères séparés inc. • Alliance des chorales du Québec • Étincelle de l'amitié • Société St-Vincent-de-Paul Hochelaga-Maisonneuve • CPE les bécasseux • Coopérative en ménage • Coopérative d'habitation le groupe des douze • Coopérative d'habitation ville marie • Coopérative d'habitation l'entrac • Coopérative d'habitation le dolmen • Age d'or st hermenegilde • Coopérative d'habitation la clé des champs • Production ensemble/clown • Express/foles mineures • Aux espaces verts • Coopérative d'habitation de l'an 200 de montreal • Coop bonheur d'occasion • Coopérative d'habitation paxane mit • Coopérative d'habitations les trois galeries • Coopérative du huit-reflet • Coopérative d'habitation jeanne d'arc • Comité musique maisonneuve • Fédération québécoise des centres communautaires de loisir • Karate québec



Étude réalisée par :  
 Lynda Binhas, Ph.D.  
 Consultante  
 Gestion Cléhas  
 (514) 598-1481

Mars 2007

